

VIE COMMUNALE

▪ Déroulement de la Journée Citoyenne

La 1ère édition de la Journée Citoyenne s'est déroulée le dimanche 13 juin sous un magnifique soleil.



Petits et grands ont formé une équipe efficace et motivée pour effectuer différents travaux dans le village : peinture des murs dans la cour de l'école (intérieur et côté rue), plantations de fleurs devant l'école, peinture des panneaux d'affichage



et des jardinières devant la mairie, peinture des bancs et bacs en béton à côté de la stèle Irénée Cluzet, plantations de plantes de rocailles derrière la Salle des Fêtes, arrachage des mauvaises herbes dans les jardinières.



Merci à tous les participants !



▪ Moulin de Brignemont : reprise des visites



Le moulin de Brignemont hisse à nouveau ses voiles depuis le 14 juillet jusqu'au 29 août.

Edifié en 1740, cette bâtisse du XVIIIème siècle a été classée monument historique en 1991 et entièrement restaurée en 1996 par son propriétaire actuel, Gilles Korczyk. Après 70 ans de sommeil, le moulin renaît grâce à sa nouvelle activité touristique et pédagogique.

Gilles, le meunier, vous accueille tous les jours de 15h à 19h, ou sur rendez-vous pour les groupes de plus de 20 personnes.

Visite guidée d'environ 1 heure : 5 € pour les adultes - Gratuit pour les enfants.

Possibilité de pique-niquer sur place.

SERVICE DE PROXIMITE

▪ Distributeur de pain artisanal



Après avoir recherché pendant plusieurs mois, auprès des boulangeries des alentours, un artisan intéressé par l'installation d'un appareil dans notre village, c'est « La Boulangerie d'Antan » de Cologne qui a répondu favorablement à notre proposition.

Avant la fin du mois de juillet, Patrice et Tony CARRECABE, artisans boulanger pâtissier, vous proposeront leurs pains au levain et viennoiseries en libre-service 24H/24, tous les jours sauf le lundi.

Le distributeur sera installé sur la place du village, à côté du kiosque. Le règlement pourra être effectué par carte bancaire ou en espèces.

ESPACE PUBLIC

▪ Défibrillateur

Un défibrillateur automatique externe (DAE) a été installé sur la façade de la Salle des Fêtes. Il est placé à l'extérieur du bâtiment et accessible à tout moment, en cas d'urgence.

Ce dispositif permet d'agir en cas d'arrêt cardio-respiratoire en délivrant un choc électrique pour faire repartir le cœur. Il peut être utilisé par tous, sans formation, en suivant les instructions vocales données par l'appareil.

Pour l'achat de cet appareil, la commune a bénéficié d'un tarif préférentiel proposé par la Communauté de Communes des Hauts Tolosans (CCHT) : 1465 € HT pour l'appareil et le boîtier mural. Une maintenance annuelle est nécessaire (70 € HT) ainsi que le changement des batteries tous les 4 ans (180 € HT).



▪ Stérilisation des chats errants

Certains administrés nous ont interpellé sur l'action que nous menons auprès des chats errants, estimant que la commune avait d'autres dépenses à réaliser.

Le devoir d'une commune est de veiller au bien-être de ses administrés. Il n'est pas question pour nous d'éradiquer les chats de la commune. Bien au contraire, cette action est menée en lien avec les associations de protection des animaux, les vétérinaires, mais aussi avec l'aide de certains administrés que nous remercions.

Cette action permet d'enrayer la prolifération, d'assainir leur milieu et de retrouver le calme et la sérénité de nos quartiers. Comme toute action, cela a un coût mais pour notre calme, c'est le prix à payer.

Une convention a été signée avec l'association Chats d'Oc du Castéra pour procéder à la capture, la stérilisation et la remise sur site d'une quinzaine de chats errants. Pour le moment, cinq animaux ont été traités. D'autres opérations de capture sont prévues.

Le coût est de 70 €/animal avec une prise en charge à 50% par la Fondation 30 millions d'Amis.

ENVIRONNEMENT

▪ Compostage au cimetière



Devant le succès remporté par le premier composteur, installé début avril, qui était déjà plein, un deuxième a été installé ces derniers jours dans le cimetière du village.

Sur les conseils de Mme Lavergne, chargée de mission Prévention des déchets à la CCHT, les 2 référents compostage de l'équipe municipale ont procédé au retournement du compost pour faciliter la décomposition des végétaux.

Ce deuxième composteur servira au mûrissement du compost jusqu'à complète décomposition tandis que le premier continuera de recevoir les végétaux jetés par les utilisateurs.

Les pots usagés sont également récupérés à côté du composteur pour être réutilisés.

▪ Désherbage écologique

Afin de remplacer l'utilisation de produits désherbants, une houe à roue a été achetée. Utilisée en particulier pour l'entretien du terrain de pétanque, elle permet d'éliminer les mauvaises herbes plus rapidement, en limitant le travail manuel.



▪ Stop pub

La réduction des déchets est un enjeu important pour la planète. Nous avons la possibilité d'agir chacun à notre niveau par des gestes simples et non contraignants. La Communauté de Communes des Hauts Tolosans a édité un autocollant « STOP PUB ». Il est à votre disposition. Profitez de la période estivale pour le récupérer à la Mairie.

Après la journée citoyenne, cet acte citoyen sur votre boîte aux lettres aura une action pérenne sur la réduction des déchets et les économies d'énergie.

BATIMENTS COMMUNAUX

▪ Auto-laveuse

Afin de faciliter le nettoyage de la Salle des Fêtes, la commune a fait l'acquisition d'une auto-laveuse qui lave et sèche le sol en un seul passage. Ce matériel permet l'entretien régulier de la salle utilisée quotidiennement par les enfants de l'école ou après une manifestation.

Cet achat constitue une dépense de 2400 € environ.



SECURITÉ ROUTIÈRE - VOIRIE

▪ Voies sans issue

Afin de limiter les erreurs d'itinéraire, des panneaux « Voie sans issue » ont été placés :

- à Saint Menne : sur le chemin menant au lieu-dit Sarrot



- au village, sur le chemin menant au lieu-dit La Grange



▪ Limitation du tonnage



En raison de la coupure de la D1 entre Brignemont et Faudoas, la circulation s'est intensifiée sur la route du Cause.

Par mesure de sécurité, le tonnage des véhicules autorisés à circuler sur cette voie est limité à 10 tonnes sauf pour les engins agricoles.

▪ Sécurité piétons

Tous les véhicules entrant dans l'agglomération doivent respecter la limitation de vitesse à 50 km/h et adapter leur vitesse selon la visibilité.

En effet, la vitesse excessive de certains véhicules met en danger les autres utilisateurs notamment les plus vulnérables, les piétons, sur les bords des routes ou aux abords des passages piétons, en particulier, devant le moulin très fréquenté par les visiteurs durant la période estivale.

En cette période d'activité agricole intense, nous devons également rester prudents par rapport à la circulation des engins agricoles et des poids lourds sur nos petites routes et à proximité de la coopérative.

Véhicules à moteur, cyclistes, piétons : partageons la route.



SOLIDARITÉ - ACTION SOCIALE

▪ Aide financière pour les conséquences de la sécheresse 2018



Si vous êtes propriétaire d'une habitation qui a subi des dommages structuraux importants suite à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018, vous êtes susceptible de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour des travaux de réhabilitation, par la préfecture de la Haute-Garonne.

Afin de vérifier vos conditions d'éligibilité, constituer votre dossier et envoyer votre demande d'aide complète **avant le 31 juillet 2021**, un document détaillé est à votre disposition en mairie.

▪ Sécheresse 2020

Concernant la demande de classement en catastrophe naturelle de la commune pour la sécheresse 2020, le préfet fera connaître sa décision courant septembre.

CULTURE – SPORT

▪ Comité des Fêtes : Grillade party

Après plus d'un an d'inactivité, COVID 19 oblige, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées, le samedi 19 juin, sur le stade de Brignemont pour partager un moment de convivialité. La joie et la bonne humeur se lisaient sur tous les visages. Les participants étaient ravis de se retrouver.



Après la grillade party, certains se sont adonnés à une partie de pétanque, pendant que d'autres en profitaient pour discuter et échanger sur la période écoulée.

Le Comité des Fêtes remercie tous les participants pour cette journée réussie et donne rendez-vous à toutes et tous pour les actions à venir.



▪ Association de chasse

Le 9 juillet 2021, les assemblées générale et extraordinaire de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Brignemont se sont tenues à la Salle des Fêtes.

Une trentaine de chasseurs s'étaient déplacés pour approuver les nouveaux statuts et définir le nombre d'administrateurs lors de l'assemblée extraordinaire. Lors de l'assemblée générale, le président, Gérard SIMION, a présenté le rapport moral et le trésorier, Aldo NASCIMBEN, le rapport financier. Le nouveau conseil d'administration composé de 9 membres a été ensuite élu et l'ensemble des chasseurs a validé le nouveau Règlement Intérieur de Chasse.

Pour clore la soirée, Gérard SIMION a offert le verre de l'amitié à l'occasion de son départ pour ses nouvelles fonctions de lieutenant de l'ovèterie, incompatibles avec la présidence d'une ACCA, après 18 ans de présidence.



La mairie de Brignemont tient le remercier pour son investissement et son implication au quotidien et souhaite la bienvenue au nouveau président élu, Benjamin LAFFORGUE.

▪ Association Sportive de Formation Canine

Les 29 et 30 mai derniers, l'association a organisé son concours annuel d'IGP (recherche, obéissance et défense). Ce concours était également le championnat régional de Haute-Garonne.

Vingt chiens et leurs maîtres y étaient engagés venant de plusieurs départements et parfois de très loin (Espagne). M Jean Joaquim (juge) a brillamment départagé les concurrents et c'est M. Florian Farfal, de notre club avec Jayko de l'Orée de Biliaire qui ont été sacrés Champions de Région 2021.

Etaient présentes à cette manifestation, comptant pour le championnat de France, Mme Arlette Cattoen, présidente de la SC Haute-Garonne et Mme Pierrette Maury, présidente de la CUT Haute-Garonne.



L'association tient à remercier la Mairie de Brignemont pour le prêt du terrain de rugby et des locaux qui nous ont permis d'accueillir confortablement les concurrents et Mme Véronique Volto, conseillère départementale de la Haute-Garonne pour ses nombreuses donations.

Le prochain concours d'IGP, les 28 et 29 mai 2022, sera à nouveau le Championnat Régional, ce qui laisse augurer

d'un grand nombre de participants ainsi que d'un niveau relevé.

Nous espérons vous y retrouver nombreux, pour voir les chiens au travail, découvrir cette belle discipline et encourager les concurrents.

Mme Maury Stambach, présidente de l'ASFC

CARNET

Décès

Mme Odette CHAUBET, née TAUPIAC